Communiqué de presse : à propos de la remise en cause de la liberté d'installation des médecins

Les Français sont pour une meilleure répartition des médecins sur le territoire. Qui pourrait être contre ? L'impact médiatique d'une réponse rapide par des mesures brutales ne peut que tenter un pouvoir obsédé par l'instrumentation de l'émotion primaire. Peu importent les subtilités du problème, peu importent les effets liberticides immédiats pour une minorité sacrifiée, peu importent les conséquences absurdes à long terme, les effets pervers et contre-productifs de ces mesures. Sous prétexte de répondre à la désertification médicale qu'ils ont en tout point organisée, les pouvoirs publics, en menaçant de non-conventionnement toute une génération de médecins, touchent une fois de plus à l'indépendance professionnelle et à la pérennité de la Sécurité Sociale.

L'AFPEP-SNPP dénonce depuis plus de quinze ans la politique malthusienne de diminution du nombre de médecins formés. Qu'une profession libérale se plaigne de ce que ses membres ne soient assez nombreux n'est pas un fait banal, cela aurait dû alerter les pouvoirs publics ! Rien n'y a fait.

L'AFPEP-SNPP prévient depuis plus de dix ans du danger de pénurie de psychiatres qui commence à se faire sentir avec le départ à la retraite des psychiatres formés en grand nombre dans les années soixante-dix, phénomène parfaitement prévisible. Rien n'a été fait, ou trop peu, trop tard.

L'AFPEP-SNPP refuse que l'on charge de plus en plus les psychiatres de missions non-soignantes. Cette dérive s'accélère.

L'AFPEP-SNPP s'est toujours battue pour soutenir les petites structures souvent excentrées. On les supprime au profit des centres, des hôpitaux généraux, de pôles spécialisés en moins grand nombre et donc plus éloignés pour beaucoup.

L'AFPEP-SNPP a toujours défendu l'accessibilité directe aux soins dispensés par les psychiatres. Le parcours de soin devient un parcours de prix.

L'AFPEP-SNPP s'oppose à tout ce qui pourrait remettre en question la solidarité nationale dans l'assurance maladie.

L'AFPEP-SNPP affirme que le vrai problème de l'accessibilité aux soins ne peut se résoudre qu'avec une politique à long terme et négociée en tenant compte :

- de l'attractivité de la profession
- de l'aménagement du territoire
- de règles claires d'incitation dès avant la formation spécialisée.

L'AFPEP-SNPP soutient le mouvement des jeunes médecins qui s'élèvent contre les décisions coercitives envisagées dans le PLFSS en cours de débat au Parlement.